

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FREJAIROLLES

Nombre de conseillers en exercice : 15	Date de convocation : 07/02/2023
Nombre de membres présents : 14	Date d'affichage : 07/02/2023
Vote POUR : 15	

Séance du 13 février 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS ET LE TREIZE FEVRIER à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASIMIR Jérôme, Maire.

Présents : Jérôme CASIMIR, Marie-Christine CABAL, Ludovic MARLOT, Christian CHAMAYOU, Lydie FOISSAC, Richard FERNANDEZ, Nathalie CARME, Dominique GERARD, Christine CHRETIEN, Benoît MARQUES, Mohamed BOUMEDIENNE, Caroline CANTIE, Nathalie DEGUDE, Olivier REGNAULT.

Absente excusée : Nadine HERAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR)

Secrétaire de séance : Marie-Christine CABAL

OBJET : Subvention pour l'association "la main à la pâte"

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention de l'association « la main à la pâte », qui a pour but de promouvoir les sciences auprès des écoles primaires de la région, présentée par M. Aloïs Goeury co-responsable et trésorier de cette association.

La classe de M. Christophe Dhelin de l'école primaire de Fréjairolles est inscrite à l'opération.

Il demande à la commune une subvention de 50€ afin de couvrir les frais pour l'année 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de verser à titre exceptionnelle 50 € au profit de l'association « la main à la pâte » pour l'année 2023.
- **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense au budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, ans susdits et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.
Certifie exécutoire
Publié ou notifié, le

Le maire
Jérôme CASIMIR



Secrétaire de séance